

IM.M.ERSION

IMAGINATION, INTERACTION ...

Rapport Financier Annuel
2024-2025

SOMMAIRE

1. Rapport de Gestion
2. Rapport du Conseil d'Administration
3. Rapport spécial du Conseil d'Administration
4. Comptes Annuels
5. Attestation du Responsable du rapport financier annuel
6. Rapport général du commissaire aux comptes
7. Rapport spécial du commissaire aux comptes

1. Rapport de Gestion

IMMERSION
Société Anonyme
au capital de 634 145 euros
Siège social : 3 rue Raymond Lavigne
33100 BORDEAUX
394 879 308 RCS Bordeaux

**RAPPORT DE GESTION ET SUR LE GOUVERNEMENT
D'ENTREPRISE**

**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE ANNUELLE**

DU 15 DECEMBRE 2025

Exercice clos le 30 juin 2025

Chers actionnaires,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 juin 2025 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice. Est établi en suivant le rapport sur le gouvernement d'entreprise.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports du Commissaire aux Comptes.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Pour rappel, la Société a pour activité principale la réalité virtuelle, la réalité augmentée et les solutions collaboratives.

Durant l'exercice clos le 30 juin 2025, l'activité de la Société a été la suivante :

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'établit à 7,47 ME, en progression de 6.09%.
Toutefois, la structure de notre activité, en constante évolution, impacte notre taux de marge brute. Celui-ci diminue de 0.11 point par rapport à l'exercice précédent.

Parallèlement, l'évolution des charges externes de 7% et de la masse salariale contenue autour de 10% n'a pas permis une amélioration de l'Excédent Brut d'Exploitation.

L'activité est également tournée vers la R&D qui se traduit d'une part par un crédit d'impôt recherche d'un montant inférieur à celui de l'exercice précédent, et d'autre part par la poursuite du développement des nouvelles générations de nos solutions logicielles.

Analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2025, la Société a poursuivi son développement dans un contexte économique marqué par un contexte économique en forte croissance. Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 7 470 605 euros, enregistrant une variation de +6.09% par rapport à l'exercice précédent, portée principalement par la croissance des ventes, le développement des nouveaux produits et prestations, et notre implication grandissante sur la zone asiatique.

Les charges d'exploitation ont totalisé 9 077 618 euros, en augmentation de 5.69 % comparé à l'exercice antérieur, reflétant notamment une hausse des charges externes. Les charges de personnel se sont élevées à 2 085 284 euros correspondant à une variation de +10.99 %, liée essentiellement à des embauches et réorganisation internes.

Le résultat d'exploitation s'établit à -262 689 euros, soit une progression de 19.19 %, traduisant les efforts de maîtrise des coûts et l'amélioration de la productivité. Le résultat financier, à hauteur de - 1497 euros, a été impacté par des charges d'intérêts.

Le résultat courant avant impôt atteint ainsi - 264 186 euros, en hausse de 20.35%, tandis que le résultat exceptionnel, à - 134 115 euros, résulte de charges exceptionnelles. Après prise en compte de l'impôt sur les sociétés, dont le montant s'élève à -235 320 euros, le résultat net de l'exercice ressort à - 162 980 euros.

Sur le plan financier, le total de l'actif au 30 juin 2025 s'élève à 5 898 863 euros. Les capitaux propres se montent à 2 125 580 euros. La dette financière nette est de 3 699 284 euros est en forte diminution, ce qui est due notamment aux remboursements de nos emprunts.

Ces résultats mettent en lumière la solidité financière de la Société ainsi que sa capacité à générer de la valeur malgré un environnement concurrentiel exigeant. Nous restons confiants dans nos perspectives de croissance pour l'exercice à venir, grâce notamment à nos stratégies marketing, nos innovations produits et le développement de nouveaux marchés internationaux.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Nos axes sont les suivants :

Structurer l'activité commerciale et accélérer l'internationalisation

- Pérenniser la présence en Asie du Sud-Est (présence permanente par la création d'une structure dans un des pays de la zone filiale ou bureau à Singapour ou Jakarta).
- Développer des partenariats locaux dans les secteurs Smart City, industrie et éducation.

Renforcer la marque employeur et la visibilité internationale

- Poursuivre la communication à l'international (réseaux sociaux, presse tech, salons XR).
- Accroître la présence dans les réseaux européens et mondiaux de la XR.

Stimuler la R&D et l'innovation

→ Dépôt de plus de dix dossiers auprès de l'Union européenne pour soutenir les projets d'innovation.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 30 juin 2025, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société a engagé des dépenses de recherche et de développement dans le domaine suivant :

- DIGITALL : Un projet de recherche régional a été remporté sur la période. D'une durée de 2 ans et demi et d'un montant global de 625 000 euros, DIGITALL a pour ambition d'étudier et comprendre le pouvoir de l'implicite pour envisager son intégration à la plateforme de collaboration Shariing.

Principaux risques et incertitudes

Nous restons attentifs au contexte géopolitique international.

Utilisation des instruments financiers

Néant.

Ressources incorporelles essentielles

La société détient plusieurs ressources incorporelles essentielles qui renforcent sa position technologique et commerciale dans le domaine de la réalité augmentée et intuitive. Parmi celles-ci figurent :

Les brevets déposés couvrant les technologies propriétaires de superposition d'images 3D interactives en temps réel, ainsi que les algorithmes d'intelligence artificielle permettant l'adaptation dynamique des contenus augmentés selon le contexte utilisateur.

Les logiciels développés en interne qui pilotent les supports de réalité augmentée, incluant notamment les interfaces utilisateurs, les modules de reconnaissance d'environnement et les outils d'analyse des données collectées par les dispositifs.

Les marques déposées qui valorisent la notoriété et l'identité visuelle des supports, ainsi que les noms de plateformes associées à la gestion et à la diffusion des expériences en réalité augmentée.

Le savoir-faire technique accumulé par les équipes de R&D, notamment dans la conception d'environnements immersifs et l'intégration de capteurs avancés, constituant un avantage concurrentiel difficilement duplicable.

Les bases de données propriétaires contenant des modèles 3D, objets virtuels, et contenus augmentés exclusifs, essentiels à la différenciation des produits sur le marché.

Les contrats exclusifs de licences et partenariats avec des acteurs industriels et technologiques, assurant un accès privilégié à des ressources et marchés stratégiques.

Par exemple, la société utilise des technologies brevetées permettant à ses supports visuels de réalité augmentée d'assister les opérateurs dans des environnements complexes, en superposant des informations techniques essentielles en temps réel, réduisant ainsi les erreurs et optimisant la productivité. La plateforme logicielle interne facilite également la personnalisation des contenus selon les besoins des clients professionnels, intégrant des modules d'intelligence artificielle pour un suivi et une interaction optimale.

Ces ressources incorporelles représentent des actifs stratégiques majeurs pour le développement futur de la société, justifiant leur mise en avant conformément aux exigences légales en matière d'information aux associés.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

Nous vous informons que notre Société ne détient aucune filiale.

Participations croisées

Conformément aux dispositions de l'article R. 233-19 alinéas 1 et 2 du Code de commerce, nous vous informons que notre Société ne détient aucune participation croisée.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-14 et D. 441-6, I du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 30 juin 2025 et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :

Article D.441 I.-1° : Factures <u>regues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu							Article D.441 I.-2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et +	Total (1 jour et +)		0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et +	Total (1 jour et +)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	76					120	29					16
Montant total des factures concernées (préciser : HT-ou-TTC)	607 423	187 483	28 183	106 441	73 829	395 936	774 514	15 331	23 563	102	323	38 673
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (préciser : HT-ou-TTC)	10%	3%	0%	2%	1%	6%						
Pourcentage du montant total des ventes de l'exercice (préciser : HT-ou-TTC)							10%	0%	0%	0%	0%	0%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues	NEANT						NEANT					
Montant total des factures exclues	NEANT						NEANT					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L.441-6 ou article L.443-1 du code de Commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☒ Délais contractuels : variables ☐ Délais légaux :						☒ Délais contractuels : variables ☐ Délais légaux :					

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2025, le chiffre d'affaires s'est élevé à 7 470 605 euros contre 7 041 550 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 6,09%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 1 344 324 euros contre 1 222 209 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 9,99%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 3 999 987 euros contre 3 756 394 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 6,48%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 1 558 030 euros contre 1 506 947 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 3,39%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 53 761 euros contre 57 791 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -6,97%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 2 085 284 euros contre 1 878 769 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 10,99%.

Le montant des charges sociales s'élève à 838 851 euros contre 745 697 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 12,49%.

L'effectif salarié moyen s'élève à 45 contre 35 pour l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 381 737 euros contre 585 583 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -34,81%.

Le montant des autres charges s'élève à 159 967 euros contre 57 635 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 177,55%.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 9 077 617 euros contre 8 588 816 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 5,69%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -262 688 euros contre -325 057 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 19,19%.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -1 497 euros (-6 619 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à -264 185 euros contre -331 676 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 20,35%.

Le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à -134 115 euros contre 76 265 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -275,85%.

L'impôt sur les sociétés de l'exercice écoulé ressort à -235 320 euros contre -335 588 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 29,88%.

Le résultat de l'exercice clos le 30 juin 2025 se solde ainsi par une perte de -162 980 euros contre un bénéfice de 80 177 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -303,28%.

Au 30 juin 2025, le total du bilan de la Société s'élevait à 5 898 863 euros contre 7 441 189 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -20,73%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître **une perte de -162 980 euros**.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter la perte de l'exercice clos le 30 juin 2025 de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -162 980 euros

Imputé en totalité au compte "Autres réserves" qui s'élèvera après affectation à la somme de 276 510 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 2 125 580 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

Nature des Indications / Périodes	30/06/2025	30/06/2024	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2021
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	634 145	634 145	634 145	634 145	634 145
b) Nombre d'actions émises	1 268 290	1 268 290	1 268 290	1 268 290	1 268 290
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	7 470 605	7 041 550	6 596 602	5 454 676	5 797 571
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	-331 439	89 099	-295 964	-441 555	612 534
c) Impôt sur les bénéfices	-235 320	-335 588	-343 997	-504 239	-288 553
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-96 119	424 687	48 033	62 684	901 087
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-162 980	80 178	36 281	62 807	603 475
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	-0	0	0	0	1
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	-0	0	0	0	0
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	45	40	35	35	38
b) Montant de la masse salariale	2 085 284	1 878 769	1 706 258	1 828 226	1 859 422
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	838 851	745 697	626 131	674 252	357 089

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Le Conseil d'administration de la Société se réfère au code AFEP-MEDEF comme code de gouvernement d'entreprise applicable, conformément à **l'article L.225-37 du Code de commerce**.

Le Conseil veille à l'application volontaire et argumentée de l'ensemble de ses recommandations, et motive toute exception éventuelle. En application de l'article L. 225-37 du Code de commerce, vous trouverez en suivant, notre rapport sur le gouvernement d'entreprise contenant toutes les informations requises par la réglementation en vigueur.

Participations croisées et conventions réglementées

Aucune participation croisée au sens de l'article **L.233-29** n'existe.

Nous vous indiquons conformément à l'article **L.225-38** du Code de commerce qu'aucune convention réglementée nouvelle n'a été conclue au cours de l'exercice. En revanche les conventions suivantes conclues antérieurement se sont poursuivies :

-Contrat de location conclu le 20 octobre 2003 entre la Société et la SCI Marcel Yol pour la location d'un local de 40 mètres carré au 40 rue Marcel Yol à Vanves (92170) pour un loyer annuel de 16 151 euros ;

-Contrat de bail commercial conclu le 31 décembre 2013 entre la Société et la SCI Feaugas pour la location du local d'exploitation de la Société de 1.400 mètres carré au 3-5 Raymond Lavigne pour un loyer annuel HT de 150 108 euros.

Le Conseil prend acte que ce contrat de location et ce contrat de bail permettent à la Société de bénéficier de locaux à des conditions favorables en termes de loyers en échange de la prise en charge par la Société des dépenses d'entretien. A ce titre la Société a pris en charge des dépenses d'entretien au cours du dernier exercice d'un montant de 27 983 euros.

Par ailleurs, il convient de relever que le compte courant d'associé de Monsieur Christophe CHARTIER, Président-directeur général de la Société est créancier d'un montant de 2 413 euros, étant précisé que ce compte courant d'associés n'est pas rémunéré.

Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

Composition et fonctionnement du Conseil d'administration

Au 30 juin 2025, le Conseil d'administration se compose de trois membres. La liste des administrateurs, mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés par les mandataires sociaux est la suivante :

Mandataires	Fonctions et mandats exercés dans la Société	Fonctions et mandats exercés dans d'autres sociétés
M. Christophe Chartier	Président-directeur général	Gérant – SCI Feaugas Gérant – SCI Yol
M. Nicolas Biasiolo	Directeur financier et administratif Administrateur sortant	Gérant – SC HPI
M. Franck Brossard	Responsable Pôle Maintenance Administrateur	Néant

Le Conseil s'est réuni à plusieurs reprises au cours de l'exercice. Le taux moyen de participation des membres s'élève à 100 %. Les principaux travaux ont porté sur la stratégie à moyen terme, les opérations significatives du groupe, la politique de rémunération, les risques et la durabilité.

Gouvernance et contrôle interne

Le Conseil d'administration définit les orientations stratégiques et veille à leur mise en œuvre par la Direction générale. Le système de contrôle interne vise à assurer la fiabilité de l'information financière, la conformité aux lois et règlements, la protection du patrimoine de la société, l'efficacité opérationnelle des processus. Aucun incident significatif n'a été relevé.

Mandats sociaux

Président: Nous vous précisons que le mandat du Président est à durée illimitée.

Administrateurs : Nous vous précisons qu'aucun mandat d'administrateur n'est arrivé à expiration. Ils arriveront à expiration lors de la réunion de l'Assemblée Générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2027. Monsieur Nicolas Biasiolo a notifié au Président sa démission de ses fonctions d'administrateur. L'assemblée générale ordinaire (article 13 des statuts) statuera sur son remplacement.

Commissaires aux Comptes : le mandat du Commissaire aux Comptes titulaire, le Cabinet AUDECA, arrivera à expiration lors de la réunion de l'Assemblée Générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2030.

Répartition du capital au 30 juin 2025

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage du capital
M. Christophe Chartier	971 280	77 %
Salariés	63 483	5 %
Public	201 281	16 %

Franchissements de seuils intervenus au cours de l'exercice : Néant

Rémunération des mandataires sociaux

Le détail de la rémunération et avantages du mandataire social est présenté conformément aux articles **L.22-10-8 à L.22-10-9 du Code de commerce**. La politique de rémunération, approuvée par le Conseil d'administration, repose sur la performance durable, la création de valeur et la conformité réglementaire. Les éléments variables sont fondés sur des indicateurs quantitatifs (résultat net, cash-flow, objectifs RSE) et qualitatifs (leadership, stratégie). La rémunération du Président Directeur Général reste inchangée sur cet exercice.

Délégations de compétence et de pouvoirs

La société dispose des délégations en cours votées par l'Assemblée générale du 10 mars 2025, en matière d'augmentation de capital et d'émissions de valeurs mobilières

Responsabilité sociétale et éthique des affaires

Le Conseil réaffirme l'engagement de la société en matière de développement durable dans ses engagements quotidiens.

Rapport des commissaires aux comptes

Les commissaires aux comptes ont examiné le présent rapport et attesté la présence des informations exigées par les articles **L.225-37-3 à L.225-37-5 du Code de commerce**, sans observation significative.

Options de souscription ou d'achat d'actions

Vous allez également être informés par votre Conseil d'Administration, dans son rapport spécial établi conformément aux dispositions de l'article L. 225-184 du Code de commerce, des opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-177 à L. 225-186 du Code de commerce concernant les options de souscription ou d'achat d'actions.

Programme de rachat d'actions

Au cours du dernier exercice clos, aucune action propre n'a été rachetée par la Société.

Suivi des délégations de pouvoir et de compétence en cours de validité par l'assemblée générale au Conseil d'administration

Résolutions	Nombre d'actions initialement autorisé par l'Assemblée du 10 mars 2025 (en valeur nominale)	Nombre d'actions autorisé résiduel au 30 juin 2024 (en valeur nominale)
4 ^{ième} résolution (Autorisation au Conseil d'administration à l'effet d'acheter, de conserver ou de transférer des actions ordinaires de la Société)	10% du capital	10% du capital
5 ^{ième} résolution (Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions)	65 000 euros	65 000 euros

Votre Conseil vous invite, après la lecture de ces différents rapports, à vous prononcer sur les résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à BORDEAUX
Le 27/10/2025

Le Conseil d'Administration
Christophe CHARTIER

DocuSigned by:
Christophe CHARTIER
4041BD400556403...

2. Rapport du Conseil d'Administration

IMMERSION
Société Anonyme
Au capital de 634 145 euros
Siège social : 3 rue Raymond Lavigne
33100 BORDEAUX
394 879 308 RCS Bordeaux

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE
DU 15 DECEMBRE 2025

Exercice clos le 30 juin 2025

Chers Actionnaires,

Nous vous présentons ci-après les résolutions soumises à votre approbation dans le cadre des assemblées générales ordinaire et extraordinaire appelées à se réunir le 15 décembre 2025, à 8 heures, au siège de Société, sur première convocation.

Pour la présentation de l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé, nous vous prions de vous reporter au rapport de gestion compris dans le rapport financier annuel relatif à l'exercice clos le 30 juin 2025 mis à votre disposition conformément aux dispositions légales et réglementaires sur le site internet de la Société.

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

- *Rapport du Conseil d'Administration,*
- *Rapport de gestion du conseil d'administration incluant le rapport sur le gouvernement d'entreprise,*
- *Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,*
- *Rapport spécial du Conseil d'Administration sur les opérations de souscription ou d'achat d'actions,*
- *Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2025 et quitus aux administrateurs,*
- *Affectation du résultat de l'exercice,*
- *Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce,*
- *Autorisation au Conseil d'administration à l'effet d'acheter, de conserver ou de transférer des actions ordinaires de la Société ;*
- *Remplacement d'un administrateur démissionnaire,*
- *Questions diverses,*

De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- *Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions ;*
- *Pouvoirs en vue des formalités.*

Le présent rapport, établi conformément au 4° de l'article R. 225-83 du Code de commerce, correspond à la partie du rapport du Conseil d'administration à l'assemblée générale relative à la présentation des résolutions soumises à votre vote.

Tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur et les statuts de votre Société vous ont en outre été adressés et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

I- Rapport du Conseil d'administration sur les résolutions de l'Assemblée générale Mixte

DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

PREMIERE RESOLUTION- *Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration*

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion et du rapport sur le gouvernement d'entreprise établis par le Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 30 juin 2025, en **approuve** les termes dans leur intégralité.

DEUXIEME RESOLUTION- *Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes*

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance, des rapports du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2025, en **approuve** les termes dans leur intégralité.

TROISIEME RESOLUTION- *Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2025 et quitus aux administrateurs,*

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration, **approuve** les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 30 juin 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée **donne** au Président du Conseil d'Administration et à tous les administrateurs, quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

QUATRIEME RESOLUTION- *Approbation des charges non déductibles,*

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale **prend acte de l'absence de** dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code.

CINQUIEME RESOLUTION - *Affectation du résultat de l'exercice et historiques des dividendes,*

L'Assemblée Générale **approuve** la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter la perte l'exercice clos le 30 juin 2025 s'élevant à **162 980.28 euros** en intégralité au compte "Autres réserves" qui s'élèvera ainsi après affectation à la somme de 276 509.72 euros. Les capitaux propres présenteront un solde de 2 125 580 euros .

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale **constate** qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

SIXIEME RESOLUTION - *Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce,*

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce et statuant sur ce

rapport, **prend acte** purement et simplement de l'absence de toute nouvelle convention de cette nature mentionnée dans ledit rapport.

SEPTIEME RÉSOLUTION - *Autorisation au Conseil d'administration à l'effet d'acheter, de conserver ou de transférer des actions ordinaires de la Société ;*

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration,

1. autorise, dans le respect des conditions et obligations fixées par la réglementation applicable et notamment par les **articles L. 22-10-62 et suivants du Code de commerce et le Règlement général de l'Autorité des marchés financiers**, ainsi que de toutes autres dispositions législatives et réglementaires qui viendraient à être applicables, le Conseil d'administration à acheter ou faire acheter des actions ordinaires de la Société, à tout moment (y compris en période d'offre publique), dans la limite d'un nombre d'actions ordinaires représentant 10% du capital social à la date des présentes, ce pourcentage s'appliquant à un capital ajusté en fonction des opérations l'affectant postérieurement à la présente assemblée générale ;

2. Décide que :

- les acquisitions réalisées par la Société en vertu de la présente autorisation ne pourront en aucun cas l'amener à détenir, directement ou indirectement, à quelque moment que ce soit, plus de 10% des actions composant le capital social à la date considérée ; et

- l'acquisition, la cession ou le transfert de ces actions ordinaires pourront être effectués dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires applicables, par tous moyens, notamment sur les marchés réglementés, les systèmes multilatéraux de négociation ou de gré à gré, y compris par acquisition ou cession de blocs, par le recours à des instruments financiers dérivés ou à des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires applicables à la date des opérations considérées ;

3. décide que ces achats d'actions ordinaires pourront être effectués en vue de toute affectation permise par la législation ou la réglementation, les finalités de ce programme de rachat d'actions étant:

- d'honorer des obligations liées aux programmes d'options sur actions ordinaires, aux attributions gratuites d'actions ordinaires ou autres allocations ou cessions d'actions ordinaires aux salariés et/ou de mandataires sociaux de la Société et de ses filiales, notamment dans le cadre de la participation aux résultats de l'entreprise ou de tout plan d'options d'achat ou d'attribution gratuite d'actions ordinaires;

- d'honorer des obligations liées aux valeurs mobilières donnant accès par tous moyens, immédiatement et/ou à terme, à des actions ordinaires de la Société (y compris de réaliser toutes opérations de couverture à raison des obligations de la Société liées à ces valeurs mobilières) ; et

- d'annuler tout ou partie des actions ainsi rachetées dans le cadre d'une réduction de capital décidée ou autorisée par la présente assemblée générale au titre de la neuvième résolution ou par toute assemblée générale ultérieure ;

4. confère tous pouvoirs au Conseil d'administration pour constater la réalisation de la condition suspensive, décider et effectuer la mise en œuvre de la présente autorisation, pour arrêter les modalités de cette mise en œuvre, pour passer tous ordres de bourse, conclure tous accords, établir tous documents notamment d'information, effectuer toutes formalités, en ce compris affecter ou réaffecter les actions ordinaires acquises aux différentes finalités poursuivies, et toutes déclarations auprès de tous organismes et, d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire pour la mise en œuvre de la présente autorisation ;

5. autorise le Conseil d'administration, dans les limites qu'il aura préalablement fixées, à subdéléguer les pouvoirs qui lui sont conférés au titre de la présente autorisation, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables ;

6. fixe à 18 mois à compter du jour de la présente assemblée générale la durée de validité de la présente autorisation.

HUITIEME RÉOLUTION - *Remplacement d'un administrateur démissionnaire*

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration, prend acte de la démission de Monsieur Nicolas BIASIOLO, de ses fonctions d'administrateur de la société, à compter de ce jour.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale :

décide de nommer en remplacement **Madame Nathalie GOUMETTOU**, née le 26/02/1973 à Bordeaux, demeurant au 54 rue Francin 33800 BORDEAUX, pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2027.

prend acte de l'acceptation par **Madame Nathalie GOUMETTOU** du mandat d'administrateur, qui déclare n'être frappée d'aucune interdiction ou incapacité prévue par la loi ;

donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer les formalités légales de publicité et de dépôt auprès du greffe du tribunal de commerce compétent.

DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

NEUVIEME RÉOLUTION - *-Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions ;*

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial du commissaire aux comptes, et statuant conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur et notamment celles de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce :

1. délègue au Conseil d'administration tous pouvoirs à l'effet de procéder à l'annulation, en une ou plusieurs fois, dans la limite de soixante-cinq mille euros (65.000 €) en valeur nominale par périodes de 24 mois, de tout ou partie des actions ordinaires de la Société acquises dans le cadre du programme d'achat d'actions ordinaires autorisé par la huitième résolution soumise à la présente assemblée ou encore de programmes d'achat d'actions ordinaires autorisés antérieurement ou postérieurement à la date de la présente assemblée ;

2. décide que l'excédent du prix d'achat des actions ordinaires sur leur valeur nominale sera imputé sur le poste « Primes d'émission » ou sur tout poste de réserves disponibles, y compris la réserve légale, celle-ci dans la limite de 10% de la réduction de capital réalisée ;

3. délègue au Conseil d'administration, avec faculté de délégation dans les conditions prévues par la loi, tous pouvoirs pour procéder à la réduction de capital résultant de l'annulation des actions ordinaires et à l'imputation précitée, ainsi que pour modifier en conséquence l'article 6 des statuts de la Société ; et

4. fixe à 18 mois à compter du jour de la présente assemblée générale, la durée de validité de la présente autorisation.

DIXIEME RÉOLUTION- *Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.*

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Votre Conseil vous invite, après la lecture de ces différents rapports, à vous prononcer sur les résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à BORDEAUX

Le 27 octobre 2025

Le Conseil d'Administration

DocuSigned by:
Christophe CHARTIER
4041BD400556403...

3. Rapport spécial du Conseil d'Administration

IMMERSION
Société Anonyme
au capital de 634 145 euros
Siège social : 3 rue Raymond Lavigne
33100 BORDEAUX
394 879 308 RCS BORDEAUX

PROJET DU RAPPORT SPÉCIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE ANNUELLE
DU 15 DECEMBRE 2025

SUR LES OPÉRATIONS RÉALISÉES EN VERTU DES DISPOSITIONS
DES ARTICLES L. 225-177 À L. 225-186 DU CODE DE COMMERCE

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-184 du Code de commerce, nous avons l'honneur de vous informer **qu'aucune opération n'a été réalisée en vertu des dispositions des articles L. 225-177 à L. 225-186 du Code de commerce concernant les options de souscription et d'achat d'actions.**

Fait à BORDEAUX
Le 27 octobre 2025

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DocuSigned by:

4041BD400556403...

4. Comptes Annuels

IMMERSION SA

3, 5 Rue Raymond Lavigne
33100 BORDEAUX

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

SADEC-AKELYS 6 Rue Falcon BP 30128 33700 MERIGNAC

Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la région Paris - Ile de France

Société de Commissaires aux comptes, membre de la Compagnie Régionale de Paris

Siège Social : 19 avenue de Messine - 75008 PARIS - Tél. 01 53 53 58 00 - Fax 01 53 53 58 10

Siège administratif : 06 rue du Général Sarraill - 10000 TROYES - Tél. 03 25 80 66 80 - Fax 03 25 80 79 07

SELAS au capital de 4 000 000 Euros - RCS Paris B 351 461 694 - SIRET 351 461 694 00439 - APE 6920Z - N° TVA intracommunautaire : FR 41 351 461 694

SOMMAIRE

COMPTES ANNUELS	3
DOCUMENTS DE GESTION	17
LIASSE FISCALE	20

Compte rendu de travaux

COMPTE RENDU DE TRAVAUX DE L'EXPERT-COMPTABLE

Conformément à la mission qui nous a été confiée et qui a fait l'objet d'une lettre, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise IMMERSION SA relatifs à l'exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	5 898 863,19	Euros
Chiffre d'affaires :	7 470 605,47	Euros
Résultat net comptable :	-162 980,28	Euros

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes à l'exception de :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Fait à MERIGNAC,
Le 15/10/2025

SADEC AKELYS
Expert-Comptable

COMPTES ANNUELS

Bilan ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2025 (12 mois)			Exercice précédent 30/06/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	910 090	674 865	235 225	334 738	- 99 513
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	497 169		497 169	365 044	132 125
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	57 109	56 660	449	709	- 260
Autres immobilisations corporelles	1 198 666	981 387	217 280	259 247	- 41 967
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	2 661		2 661	2 661	
Prêts					
Autres immobilisations financières	67 551		67 551	64 551	3 000
TOTAL (I)	2 733 247	1 712 912	1 020 335	1 026 950	- 6 615
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	848 019	232 914	615 105	746 624	- 131 519
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	1 482 547		1 482 547	2 320 213	- 837 666
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	11 610		11 610	54 626	- 43 016
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	235 320		235 320	679 585	- 444 265
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	208 557		208 557	262 365	- 53 808
. Autres	251 763		251 763	513 463	- 261 700
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	1 491 730		1 491 730	1 487 500	4 230
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	581 896		581 896	349 864	232 032
TOTAL (II)	5 111 442	232 914	4 878 528	6 414 239	-1 535 711
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	7 844 689	1 945 826	5 898 863	7 441 189	-1 542 326

Bilan (suite) PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2025 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2024 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 634 145)	634 145	634 145	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 151 510	1 151 510	
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	63 415	63 415	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	439 490	359 312	80 178
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	-162 980	80 178	- 243 158
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	2 125 580	2 288 560	- 162 980
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	74 000		74 000
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	74 000		74 000
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	393 741	834 033	- 440 292
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	48 750	113 419	- 64 669
. Associés	2 886	925	1 961
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 202 553	1 096 621	105 932
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	253 001	270 955	- 17 954
. Organismes sociaux	241 952	173 910	68 042
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	500 549	493 259	7 290
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	22 703	26 723	- 4 020
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	16 546	343 263	- 326 717
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance	1 016 603	1 799 521	- 782 918
TOTAL (IV)	3 699 284	5 152 629	-1 453 345
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	5 898 863	7 441 189	-1 542 326

Compte de résultat

Présenté en Euros

Présenté en Euros						
	Exercice clos le 30/06/2025 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2024 (12 mois)	Variation absolue	%	
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	6 722 910		6 722 910	5 855 322	867 588	14,82
Production vendue biens						
Production vendue services	747 696		747 696	1 186 229	- 438 533	-36,97
Chiffres d'affaires Nets	7 470 605		7 470 605	7 041 550	429 055	6,09
Production stockée						
Production immobilisée			132 125	150 027	- 17 902	-11,93
Subventions d'exploitation			788 337	726 011	62 326	8,58
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			392 502	260 485	132 017	50,68
Autres produits			31 360	85 686	- 54 326	-63,40
Total des produits d'exploitation (I)			8 814 929	8 263 759	551 170	6,67
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			3 853 402	3 551 752	301 650	8,49
Variation de stock (marchandises)			128 281	187 775	- 59 494	-31,68
Achats de matières premières et autres approvisionnements			18 304	16 867	1 437	8,52
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			1 558 030	1 506 947	51 083	3,39
Impôts, taxes et versements assimilés			53 761	57 791	- 4 030	-6,97
Salaires et traitements			2 085 284	1 878 769	206 515	10,99
Charges sociales			838 851	745 697	93 154	12,49
Dotations aux amortissements sur immobilisations			148 823	196 707	- 47 884	-24,34
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			232 914	388 876	- 155 962	-40,11
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			159 967	57 635	102 332	177,55
Total des charges d'exploitation (II)			9 077 618	8 588 815	488 803	5,69
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-262 689	-325 057	62 368	19,19
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			3 677	1 164	2 513	215,89
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			3 677	1 164	2 513	215,89
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			5 174	7 783	- 2 609	-33,52
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			5 174	7 783	- 2 609	-33,52
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-1 497	-6 619	5 122	77,38
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			-264 186	-331 675	67 489	20,35

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/06/2025 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	32 602	118 897	- 86 295	-72,58
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	32 602	118 897	- 86 295	-72,58
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	92 717	42 632	50 085	117,48
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	74 000		74 000	N/S
Total des charges exceptionnelles (VIII)	166 717	42 632	124 085	291,06
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-134 115	76 265	- 210 380	-275,85
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-235 320	-335 588	100 268	29,88
Total des Produits (I+III+V+VII)	8 851 209	8 383 820	467 389	5,57
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	9 014 189	8 303 642	710 547	8,56
RESULTAT NET	-162 980	80 178	- 243 158	-303,27
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/06/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 5 898 863,19 E.

Le résultat net comptable est une perte de 162 980,28 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 15/10/2025.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au référentiel comptable ANC 2016-07 07 du 4 novembre 2016, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement desdits comptes annuels et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques
 - o D'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
 - o De revente probable à une valeur inférieure à la valorisation au coût moyen pondéré s'agissant des stocks

L'appréciation de la valorisation des stocks est fondée sur une approche multicritère comprenant notamment, leur ancienneté, les évolutions technologiques constatées et attendues, les ruptures technologiques ainsi que l'appétence du marché pour lesdites technologies garantissant leur utilisation potentielle.

Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La société a engagé des frais de recherche et de développement dans le cadre de projets agréés notamment par l'ANR. Les frais de recherche ont été pour l'essentiel comptabilisés en charges.

Les charges sont couvertes en partie par le crédit d'impôt recherche.

Les frais de développement font l'objet d'une activation en immobilisation (méthode de référence).

La durée d'amortissement a été déterminée par la société et correspond à la durée d'utilisation.

Des précisions sur les subventions, les dépenses de recherche et le CIR ne sont pas présentées en raison du préjudice grave qui pourrait résulter de leur divulgation.

ENGAGEMENT EN MATIERE D'INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

La valorisation répond aux critères suivants :

- conditions : départ volontaire à l'âge de 65 ans
- méthode de calcul : ANC 2021 sur la table de mortalité INSEE 2020-2022 avec une probabilité annuelle de départ de 4%, taux d'accroissement des salaires de 2%, calcul effectué charges sociales incluses et une actualisation au taux de 3,70% conforme aux préconisations de la norme IAS.

Au 30/06/2025, l'engagement en matière d'indemnités de fin de carrière s'élève à 102 950 euros.

Cet engagement ne fait pas l'objet d'une provision.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice écoulé clos le 30 juin 2025, l'activité de la Société a été la suivante :

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'établit à 7,47 ME, en progression de 6.09%.

Toutefois, la structure de notre activité, en constante évolution, impacte notre taux de marge brute. Celui-ci diminue de 0.11 point par rapport à l'exercice précédent.

Parallèlement, l'évolution des charges externes de 7% et de la masse salariale contenue autour de 10% n'a pas permis une amélioration de l'Excédent Brut d'Exploitation.

L'activité est également tournée vers la R&D qui se traduit d'une part par un crédit d'impôt recherche d'un montant inférieur à celui de l'exercice précédent, et d'autre part par la poursuite du développement des nouvelles générations de nos solutions logicielles.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

Annexes (suite)**NOTES SUR LE BILAN ACTIF****Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 2 733 247 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 275 135	132 125		1 407 260
Immobilisations corporelles	1 249 337	7 083	645	1 255 775
Immobilisations financières	67 212	3 000		70 212
TOTAL	2 591 684	142 208	645	2 733 247

Amortissements et provisions d'actif = 1 712 912 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	575 353	99 513		674 865
Immobilisations corporelles	989 382	49 310	645	1 038 047
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	1 564 734	148 823	645	1 712 912

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Licences, droits, logiciels	910 090	674 865	235 225	de 1 à 5 ans
Matériel & outillage industrie	57 109	56 660	449	de 1 à 10 ans
Installation & agencements	896 476	739 644	156 831	de 3 à 25 ans
Matériel de transport	81 759	51 514	30 245	de 4 à 5 ans
Matériel bureau & info.	152 069	134 057	18 012	de 2 à 5 ans
Mobilier	68 363	56 171	12 191	de 2 à 10 ans
Immobilisation incorp en cours	497 169	0	497 169	Non amortiss.
TOTAL	2 663 035	1 712 912	950 123	

Etat des créances = 2 839 244 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	67 551		67 551
Actif circulant & charges d'avance	2 771 693	2 771 693	
TOTAL	2 839 244	2 771 693	67 551

Provisions pour dépréciation = 232 914 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	229 676	232 914	229 676		232 914
Comptes de tiers	159 200		159 200		
Comptes financiers					
TOTAL	388 876	232 914	388 876		232 914

Produits à recevoir par postes du bilan = 654 092 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	652 814
Autres créances	1 278
Disponibilités	
TOTAL	654 092

Charges constatées d'avance = 581 896 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes (suite)**NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Capital social = 634 145 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1268290	0,50	634 145
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1268290	0,50	634 145

Provisions = 74 000 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges		74 000			74 000
TOTAL		74 000			74 000

Etat des dettes = 3 699 284 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	393 741	393 741		
Dettes financières diverses	51 636	2 886	48 750	
Fournisseurs	1 202 553	1 202 553		
Dettes fiscales & sociales	1 018 205	1 018 205		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	16 546	16 546		
Produits constatés d'avance	1 016 603	1 016 603		
TOTAL	3 699 284	3 650 534	48 750	

Charges à payer par postes du bilan = 365 327 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	197
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	163 833
Dettes fiscales & sociales	201 297
Autres dettes	
TOTAL	365 327

Produits constatés d'avance = 1 016 603 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Ventilation du chiffre d'affaires = 7 470 605 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	6 722 910	89,99 %
Prestations de services	456 571	6,11 %
Produits des activités annexes	291 125	3,90 %
TOTAL	7 470 605	100.00 %

Exceptionnel de l'exercice :

	Exercice clos le 30/06/2025	Exercice clos le 30/06/2024
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	32 602	118 897
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels	32 602	118 897

	Exercice clos le 30/06/2025	Exercice clos le 30/06/2024
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	92 717	42 632
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	74 000	
Total des charges exceptionnelles	166 717	42 632

La dotation exceptionnelle aux provisions de 74 000€ concerne un litige et contentieux jugé à ce jour et en attente d'appel.

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes (suite)**AUTRES INFORMATIONS****Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	20 500
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	20 500

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	23	
Agents de maîtrise & techniciens	10	
Employés	11	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat	1	
TOTAL	45	0

Dettes garanties par des sûretés réelles

Avals, cautions et garanties de Christophe CHARTIER auprès des banques pour 60 000 euros et pour les cessions DAILLY de créances professionnelles.

Hypothèque sur bureaux apportés par la SCI Feaugas.

Les prêts souscrits dans le cadre de la pandémie de Covid-19 sont garantis par l'Etat à 90%.

Autres informations complémentaires

Impôts sur les sociétés

Le montant s'élève à - 235 320 euros contre - 335 588 euros au 30/06/2024 et -343 997 euros au 30/06/2023.

Ce produit correspond aux crédits d'impôts recherche et innovation et - 1200 de réduction d'impôt Mécénat.

Fiscalité latente

A la date de clôture, les déficits fiscaux reportables s'élèvent à 4 665 064 euros.

DEPENSES DE RECHERCHE, CIR et SUBVENTIONS :

Des précisions sur les subventions, les dépenses de recherche et le CIR ne sont pas présentées en raison du préjudice grave qui pourrait résulter de leur divulgation.

Annexes (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 654 092 E

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients - factures à établir(41810000000)	652 814
TOTAL	652 814

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseurs - rab., r. r. & obt.(40980000000)	1 278
TOTAL	1 278

Charges constatées d'avance = 581 896 E

Charges constatées d'avance	Montant
Chg constatées d'avance(48600000000)	581 896
TOTAL	581 896

Charges à payer = 365 327 E

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Intérêts courus sur emprunt(16884000000)	197
TOTAL	197

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs - fac. non parvenues(40810000000)	163 833
TOTAL	163 833

Dettes fiscales et sociales	Montant
Personnel - congés payés(42820000000)	136 790
Chg sociales sur congés payés(43820000000)	57 400
Etat - chg à payer(44860000000)	7 107
TOTAL	201 297

Produits constatés d'avance = 1 016 603 E

Produits constatés d'avance	Montant
Pdts constatés d'avance(48700000000)	1 016 603
TOTAL	1 016 603

Annexes (suite)**RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES**

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	30/06/2025	30/06/2024	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2021
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	634 145	634 145	634 145	634 145	634 145
b) Nombre d'actions émises	1 268 290	1 268 290	1 268 290	1 268 290	1 268 290
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	7 470 605	7 041 550	6 596 602	5 454 676	5 797 571
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	-331 439	89 099	-295 964	-441 555	612 534
c) Impôt sur les bénéfices	-235 320	-335 588	-343 997	-504 239	-288 553
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-96 119	424 687	48 033	62 684	901 087
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-162 980	80 178	36 281	62 807	603 475
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	-0	0	0	0	1
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	-0	0	0	0	0
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	45	40	35	35	38
b) Montant de la masse salariale	2 085 284	1 878 769	1 706 258	1 828 226	1 859 422
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	838 851	745 697	626 131	674 252	357 089

Observations complémentaires

Annexe aux comptes annuels (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
C – Entreprises liées										
	Autres immobilisations financières					Autres créances				
SCI YOL	60 000					92				
SCI FEAUGAS	4 500									

Observations complémentaires

DOCUMENTS DE GESTION

Soldes intermédiaires de gestion

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/06/2025 (12 mois)	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)	Variation	%
Ventes de marchandises	6 722 910	5 855 322	867 588	14,82
- Coût direct d'achat	3 853 402	3 551 752	301 650	8,49
+/- Variation du stock de marchandises	128 281	187 775	- 59 494	-31,68
Marge commerciale (I)	2 741 226	2 115 795	625 431	29,56
Taux de marge commerciale	40,77 %	36,13 %		
+ Production vendue	747 696	1 186 229	- 438 533	-36,97
+ Production stockée				
+ Production immobilisée	132 125	150 027	- 17 902	-11,93
Production de l'exercice	879 821	1 336 256	- 456 435	-34,16
- Matières premières et approvisionnements consommés	18 304	16 867	1 437	8,52
- Sous-traitance directe	325 925	327 812	- 1 887	-0,58
Marge brute sur production (II)	535 592	991 576	- 455 984	-45,99
Taux de marge brute sur production	60,88 %	74,21 %		
Marge brute globale (I + II)	3 276 818	3 107 371	169 447	5,45
Taux de marge brute globale	43,10 %	43,21 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	1 232 105	1 179 134	52 971	4,49
Valeur ajoutée produite	2 044 713	1 928 237	116 476	6,04
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	26,89 %	26,81 %		
+ Subventions d'exploitation	788 337	726 011	62 326	8,58
- Impôts, taxes et versements assimilés	53 761	57 791	- 4 030	-6,97
- Salaires et traitements	2 085 284	1 878 769	206 515	10,99
- Charges sociales	838 851	745 697	93 154	12,49
Excédent brut d'exploitation	-144 846	-28 009	- 116 837	417,14
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	-1,91 %	-0,39 %		
+ Reprise sur amortissements et provisions	388 876	241 075	147 801	61,31
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	148 823	196 707	- 47 884	-24,34
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant	232 914	388 876	- 155 962	-40,11
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	31 360	85 686	- 54 326	-63,40
- Autres charges de gestion courante	159 967	57 635	102 332	177,55
+ Transfert de charges d'exploitation	3 626	19 410	- 15 784	-81,32
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	-262 689	-325 057	62 368	19,19
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	-3,46 %	-4,52 %		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés	3 677	1 164	2 513	215,89
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées	5 174	7 783	- 2 609	-33,52
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	-264 186	-331 675	67 489	20,35
Résultat courant / chiffre d'affaires	-3,47 %	-4,61 %		

	Exercice clos le 30/06/2025 (12 mois)	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)	Variation	%
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion	32 602	118 897	- 86 295	-72,58
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital				
+ Reprises sur provisions & transferts de charges except°.				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	92 717	42 632	50 085	117,48
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	74 000		74 000	N/S
Résultat exceptionnel	-134 115	76 265	- 210 380	-275,85
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôts sur les bénéfices	-235 320	-335 588	100 268	29,88
Résultat net Comptable	-162 980	80 178	- 243 158	-303,27
Résultat net / chiffre d'affaires	-2,14 %	1,11 %		

5. Attestation du Responsable du rapport financier annuel

Attestation du responsable du rapport financier annuel 2024-2025

Période du 1er juillet 2024 au 30 juin 2025

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Le 27 octobre 2025

Christophe Chartier
Président Directeur Général

6. Rapport général du commissaire aux comptes

AUDECA Fabre Noutary & Associés

IMMERSION S.A.

3 rue Raymond Lavigne
33100 - BORDEAUX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2025

Ce rapport contient 6 pages en dehors des comptes annuels annexés
soumis au visa du commissaire aux comptes



183 cours du Médoc
BP 10125
33041 Bordeaux Cedex
T. +33 (0)5 57 81 02 60

35 rue J. J. Rousseau
33340 Lesparre
T. +33 (0)5 56 41 69 48

76 avenue du Mal Foch
Bat A1-0004
40130 Capbreton
T. +33 (0)5 58 43 98 58

IMMERSION S.A.

Société Anonyme au capital de 634.145€

Siège social : 3 Rue Raymond Lavigne – 33100 BORDEAUX

RCS Bordeaux 394 879 308

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2025

A l'assemblée générale de la société IMMERSION S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société IMMERSION S.A. relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société IMMERSION S.A. à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



183 cours du Médoc – BP 10125 – 33041 BORDEAUX Cedex / Téléphone : 05 57 81 02 60

S.A.R.L. au capital de 333 000 € - RCS BORDEAUX 402 893 309 – NAF 6920Z

AUDECA Fabre Noutary & Associés, société inscrite au tableau régional de l'Ordre des Experts-Comptables de la région de Nouvelle-Aquitaine et sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes rattachée à la CRCC de Grande Aquitaine

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous nous sommes assurés de la permanence des méthodes relatives à la valorisation et la dépréciation des stocks et de l'affectation des subventions, et nous avons procédé à des contrôles afin de s'assurer du respect des principes comptables et méthodes d'évaluation.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.



183 cours du Médoc – BP 10125 – 33041 BORDEAUX Cedex / Téléphone : 05 57 81 02 60

S.A.R.L. au capital de 333 000 € - RCS BORDEAUX 402 893 309 – NAF 6920Z

AUDECA Fabre Noutary & Associés, société inscrite au tableau régional de l'Ordre des Experts-Comptables de la région de Nouvelle-Aquitaine et sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes rattachée à la CRCC de Grande Aquitaine

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise des informations requises par l'article L.225-37-4 du Code de Commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



183 cours du Médoc – BP 10125 – 33041 BORDEAUX Cedex / Téléphone : 05 57 81 02 60

S.A.R.L. au capital de 333 000 € - RCS BORDEAUX 402 893 309 – NAF 6920Z

AUDECA Fabre Noutary & Associés, société inscrite au tableau régional de l'Ordre des Experts-Comptables de la région de Nouvelle-Aquitaine et sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes rattachée à la CRCC de Grande Aquitaine

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



183 cours du Médoc – BP 10125 – 33041 BORDEAUX Cedex / Téléphone : 05 57 81 02 60

S.A.R.L. au capital de 333 000 € - RCS BORDEAUX 402 893 309 – NAF 6920Z

AUDECA Fabre Noutary & Associés, société inscrite au tableau régional de l'Ordre des Experts-Comptables de la région de Nouvelle-Aquitaine et sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes rattachée à la CRCC de Grande Aquitaine

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bordeaux, date de la signature électronique

Pour **AUDECA FABRE NOUTARY & ASSOCIES**
Commissaire aux comptes

Signé numériquement par
Nitro Software Belgium NV
Nitro Sign Premium de la
part de Stéphan KONTOWICZ
Date : 30/10/2025 09:41:52

Stéphan KONTOWICZ
Associé, gérant



183 cours du Médoc – BP 10125 – 33041 BORDEAUX Cedex / Téléphone : 05 57 81 02 60

S.A.R.L. au capital de 333 000 € - RCS BORDEAUX 402 893 309 – NAF 6920Z

AUDECA Fabre Noutary & Associés, société inscrite au tableau régional de l'Ordre des Experts-Comptables de la région de Nouvelle-Aquitaine et sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes rattachée à la CRCC de Grande Aquitaine

7. Rapport spécial du commissaire aux comptes

AUDECA Fabre Noutary & Associés

IMMERSION S.A.

3 rue Raymond Lavigne

Rapport du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées

Exercice clos le 30 juin 2025



183 cours du Médoc
33041 Bordeaux Cedex
T. +33 (0)5 57 81 02 60

35 rue J. J. Rousseau
33340 Lesparre
T. +33 (0)5 56 41 69 48

76 avenue du Mal Foch
Bat A1-0004
40130 Capbreton
T. +33 (0)5 58 43 98 58

IMMERSION S.A.

Société Anonyme au capital de 634.145€

Siège social : 3, Rue Raymond Lavigne – 33100 BORDEAUX

RCS Bordeaux 394 879 308

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2025

A l'assemblée générale de la société IMMERSION S.A.,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.



183 cours du Médoc – BP 10125 – 33041 BORDEAUX Cedex / Téléphone : 05 57 81 02 60

S.A.R.L. au capital de 333 000 € - RCS BORDEAUX 402 893 309 – NAF 6920Z

AUDECA Fabre Noutary & Associés, société inscrite au tableau régional de l'Ordre des Experts-Comptables de la région de Nouvelle-Aquitaine et sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes rattachée à la CRCC de Grande Aquitaine

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce.

CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

I - Personne concernée : Monsieur Christophe CHARTIER, Président-Directeur Général de la SA IMMERSION,
Gérant et associé de la SCI FEAUGAS et de la SCI YOL

1 - Nature et objet : Contrat de bail commercial avec la SCI FEAUGAS

Modalités :

Un contrat de bail commercial a été conclu le 31 décembre 2013 entre la Société et la SCI FEAUGAS dont Monsieur Christophe CHARTIER est le gérant pour la location d'un local d'exploitation de 1.400 mètres carré, sis au 3-5 rue Raymond Lavigne à Bordeaux (33100).

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2025, la SA IMMERSION a versé à la SCI FEAUGAS un montant global de 150 108 euros au titre de cette convention.

Ce contrat de bail permet à la Société de bénéficier de locaux à des conditions favorables en termes de loyers en échange de la prise en charge par la Société des dépenses d'entretien. A ce titre la Société a pris en charge des dépenses d'entretien au cours du dernier exercice d'un montant de 27 983 euros.

2 - Nature et objet : Convention de location avec la SCI YOL

Modalités :

Une convention de location a été conclue le 20 octobre 2003 entre la Société et la SCI YOL dont Monsieur Christophe CHARTIER est le gérant pour la location d'un local de 40 mètres carré sis au 40 rue Marcel Yol à VANVES (92170).

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2025, la SA IMMERSION a versé à la SCI YOL un montant global de 16 151 euros au titre de cette convention.



Ce contrat de location permet à la Société de bénéficier de locaux à des conditions favorables en termes de loyers en échange de la prise en charge par la Société des dépenses d'entretien.

3 - Nature et objet : Convention de compte courant d'associé

Modalités :

Une convention de compte courant d'associé a été conclue entre la société IMMERSION et Monsieur Christophe CHARTIER.

Au 30 juin 2025 le solde de ce compte correspond à un solde créditeur de 2 413 euros.

Ce compte n'est pas rémunéré.

II - Personne concernée : Monsieur CLAVERIE Guillaume

Nature et objet : Convention de compte courant d'associé

Modalités :

Une convention de compte courant d'associé a été conclue entre la société IMMERSION et Monsieur Guillaume CLAVERIE.

Au 30 juin 2025, le solde de ce compte correspond à un solde créditeur de 473 euros.

Ce compte n'est pas rémunéré.

Bordeaux, date de la signature électronique

Pour **AUDECA FABRE NOUTARY & ASSOCIES**
Commissaire aux comptes

Signé numériquement par
Nitro Software Belgium NV
Nitro Sign Premium de la
part de Stéphan KONTOWICZ
Date : 30/10/2025 09:41:55

Stéphan KONTOWICZ
Associé, gérant



183 cours du Médoc – BP 10125 – 33041 BORDEAUX Cedex / Téléphone : 05 57 81 02 60

S.A.R.L. au capital de 333 000 € - RCS BORDEAUX 402 893 309 – NAF 6920Z

AUDECA Fabre Noutary & Associés, société inscrite au tableau régional de l'Ordre des Experts-Comptables de la région de Nouvelle-Aquitaine et sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes rattachée à la CRCC de Grande Aquitaine